

## Choix d'enseignements facultatifs pour l'entrée en 4<sup>ème</sup> - rentrée 2020



collège  
Brizeux

académie  
Rennes

Éducation  
nationale



8, Rue Bourgs les  
bourgs BP337  
29 191 Quimper  
Cedex

Téléphone  
02 98 55 39 27

Télécopie  
02 98 53 72 26

Madame, Monsieur,

Si cette année votre enfant a choisi de suivre l'enseignement facultatif « **latin** », il poursuivra cet enseignement en 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup> (latin ou grec) à raison de 2 heures par semaine. Toutefois l'arrêt du « latin » en fin de 5<sup>ème</sup> pourra être envisagé conformément à ce qui avait été annoncé en présentation de cet enseignement. Votre enfant pourra également poursuivre l'enseignement de « **breton** » pour les années de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

En sus, le collège offre la possibilité de suivre un **enseignement de langue et culture européenne anglais** aux élèves **hors section bilingue breton, et section sportive natation**.

Cet enseignement de deux heures hebdomadaires nécessite un engagement fort des élèves. D'autant plus qu'il a lieu de 16h30 à 17h30 et se poursuit en 3<sup>ème</sup>. Il se compose **d'une heure d'anglais et d'une heure d'une autre matière dispensée en anglais**.

Les places sont limitées à 24 élèves, aussi l'affectation se fera au regard de la motivation, du comportement et de la participation orale. Les équipes pédagogiques privilégieront la diversité des profils.

Enfin l'établissement propose aux élèves du niveau, de prendre part à la **chorale** qui se déroulera également sur les années de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>. Il s'agit d'un travail sur le répertoire vocal (jazz, classique, musiques actuelles) d'une à deux heures hebdomadaires. Cet enseignement demandera un engagement fort de la part des participants et donnera lieu à des représentations en public au sein ou hors du collège. Il n'est pas cumulable avec l'enseignement de langue et culture régionale ou européenne.

Restant à votre disposition avec les équipes pédagogiques pour de plus amples informations, Je vous remercie de renseigner dès à présent la fiche ci-contre, même si votre enfant change d'établissement (case prévue à cet effet). Merci d'en faire retour par mail pour **le vendredi 5 juin 2020 à l'adresse suivante :**

[Futurs4e.0291592y@ac-rennes.fr](mailto:Futurs4e.0291592y@ac-rennes.fr) .

Laurence PORTE-MARZIN  
Principale